



**GROUPAMA & VOTRE COMMUNE VOUS PROPOSENT
UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ.**

DÉCOUVREZ LES AVANTAGES DE GROUPAMA SANTÉ ACTIVE !

À chacun sa complémentaire santé !

Groupama Santé Active permet à chacun d'être remboursé de ses dépenses de santé selon ses besoins et son budget ⁽¹⁾

NOTRE PROPOSITION

3 formules, en fonction de vos besoins et votre budget :

- Une formule «**Éco**» couvrant les besoins de base en matière de soins médicaux et d'hospitalisation,
- Une formule «**Équilibre**» répondant à des besoins de base en matière de soins médicaux et d'hospitalisation et permettant des remboursements en dentaire et optique,
- Une formule «**Confort**» qui permet de couvrir des besoins plus importants en matière de soins médicaux, dentaire/optique, hospitalisation.

AVANTAGE COMMERCIAL

Bénéficiez des offres de bienvenue ⁽²⁾ du moment, valables sur la 1^{ère} année de cotisation d'assurance Groupama Santé Active !

Bon à savoir ⁽³⁾

- Des **remboursements dès le 1^{er} jour d'assurance**, même pour les soins les plus coûteux.
- Dès la 2^{ème} personne assurée au contrat, des conditions tarifaires **privilegiées** :
 - **5% de réduction** sur votre cotisation globale dès le 2^{ème} assuré (votre conjoint ou votre enfant pour une famille monoparentale),
 - **20% de réduction** sur la cotisation de votre 2^{ème} enfant,
 - la cotisation de votre 3^{ème} enfant et des suivants entièrement **gratuite**.
- Des **remboursements** même en l'absence de prise en charge de votre régime social de base.



⁽¹⁾ Les prestations et services de l'offre sont soumis à conditions. Pour connaître les conditions d'intervention et de prise en charge, se reporter au contrat Groupama Santé Active ou se renseigner auprès d'un conseiller Groupama.

⁽²⁾ Avantages soumis à conditions, valables uniquement à certains moments de l'année sur les départements 22-29-35-44-49-56. Conditions et modalités détaillées disponibles auprès de votre conseiller Groupama.

LES + DE NOTRE OFFRE ⁽¹⁾

DES AVANTAGES COMMUNS AUX TROIS FORMULES :

- Aucune limite d'âge, aucun questionnaire médical et une **couverture immédiate à vie**.
- Jusqu'à 30 heures par an d'aide-ménagère et garde à domicile suite à hospitalisation de plus d'une journée ou une immobilisation à domicile de plus de 8 jours consécutifs ⁽²⁾.

DES SOLUTIONS POUR BAISSE LE RESTE À CHARGE EN OPTIQUE ET DENTAIRE DANS LES FORMULES ÉQUILIBRE ET CONFORT :

- **Baisse du reste à charge** auprès des audioprothésistes et chirurgiens-dentistes des réseaux Séviane ⁽⁴⁾.
- **Prise en charge intégrale** de vos verres progressifs, sélectionnés par les opticiens du réseau Séviane ⁽⁴⁾ (hors traitements).

DES SOLUTIONS POUR RÉPONDRE À DES BESOINS SPÉCIFIQUES AVEC LA FORMULE CONFORT COMME, PAR EXEMPLE :

- **Prise en charge** de la chambre particulière (dans la limite de 60 € par jour) et des frais d'accompagnement (dans la limite de 25 € par jour) en cas d'hospitalisation.
- **Forfait annuel** de 40 € pour des actes de prévention non pris en charge par le régime de base (vaccins, moyens contraceptifs, ...).
- **Prise en charge** de 2 séances de **médecine douce** (dans la limite de 30 € par séance) par an et par bénéficiaire : ostéopathie, chiropractie, étiopathie, hypnose, acupuncture, homéopathie, psychothérapie, psychomotricité.
- Jusqu'à **580 € par an** pour le traitement d'orthodontie de vos enfants.

EXEMPLES DE TARIFS ⁽⁵⁾



Un parent seul de 45 ans avec 1 enfant mineur à charge :

Formule ECO	Formule EQUILIBRE	Formule CONFORT
34,96 € TTC / mois	59,16 € TTC / mois	96,88 € TTC / mois

Un couple de 35 ans avec 3 enfants mineurs à charge :

Formule ECO	Formule EQUILIBRE	Formule CONFORT
60,22 € TTC / mois	105,43 € TTC / mois	172,67 € TTC / mois

Une personne veuve de 70 ans sans personne à charge :

Formule ECO	Formule EQUILIBRE	Formule CONFORT
39,40 € TTC / mois	71,66 € TTC / mois	115,85 € TTC / mois

⁽³⁾ Les prestations d'assistance sont mises en œuvre par MUTUAIDE ASSISTANCE, SA au capital de 12 558 240 euros, 8/14, avenue des Frères Lumière 94368 BRV-SUR-MARNE CEDEX, 383 974 086 RCS Créteil, entreprise régie par le code des assurances.

⁽⁴⁾ Les partenariats de santé de Groupama (audioprothèse, dentaire, optique) font partie du réseau SEVIANE. Le client garde l'entière liberté du choix du professionnel de santé.

⁽⁵⁾ (hors frais de mensualisation).